



Accompagnons nos patients parkinsoniens...

Brochure informative sur le traitement par pompe sous-cutanée de L-Dopa (ProDuodopa®)



ACCOMPAGNONS NOS PATIENTS PARKISONIENS...

COMNEURO021

Rédacteur : Mme Dorothée BOSSART

Conception graphique : Service communication

Crédits photos : Adobe Stock

E.R.: CHU Tivoli



INTRODUCTION

Le ProDuodopa® est une solution médicamenteuse de Carbidopa® et de Levodopa®. Ils sont contenus dans une flapule de solution qui forme le ProDuodopa®. Son administration se fait par le dispositif d'une pompe à perfusion sous-cutanée en continu. Seul le neurologue spécialiste décidera de la continuité nocturne ou pas.

Il est destiné aux patients souffrant de la maladie de Parkinson et dont le traitement habituel par voie orale n'est plus suffisant. Adressé à des patients souffrant de cette maladie à un stade avancé répondant à la Lévodopa®, avec des fluctuations motrices et/ou des dyskinésies invalidantes.

L'administration de Lévodopa® et de Carbidopa® sous-cutanée est efficace et assure un flux continu et régulier de L-Dopa. Le traitement est ajusté aux besoins individuels des patients. Ce traitement permet des périodes de mobilité plus aisée, plus longues et rend la vie plus prévisible. Aucune intervention chirurgicale n'est requise.

Ce médicament est sujet à un remboursement mais, il existe des critères d'inclusion stricts et des procédures de test particulières qui vous seront expliquées par votre neurologue.

DESCRIPTIF

Le matériel utilisé pour la ProDuodopa®



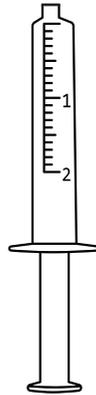
Pompe à perfusion



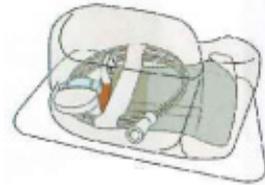
Solution



Adaptateur



Seringue



Kit de perfusion



Batterie



- › Une pompe à perfusion (portable et légère : 285 gr)
- › Un flacon de solution (médicament)
- › Un adaptateur pour le flacon
- › Une seringue à usage unique
- › Une batterie pour l'utilisation de la pompe (à recharger chaque jour)
- › Un kit de perfusion comprenant :
 - ✓ Une tubulure de perfusion
 - ✓ Une canule (aiguille sous-cutanée)
 - ✓ Un dispositif pour insérer l'aiguille sous-cutanée recouverte de son pansement

La flapule de solution médicamenteuse



- › La flapule en verre est recouverte d'un opercule.
- › Le liquide doit être clair mais peut varier et être jaunâtre.
- › Aucune particule ne doit être visible dans la solution.
- › Elle se conserve au frigo entre 2° et 8°.
- › Une fois sortie du frigo, elle peut se conserver à température ambiante (max 30°) pendant 28 jours. Au-delà de ce délai : ne plus la remettre au frigo.
- › La flapule est à usage unique de maximum 24h.
- › La prescription se fait uniquement par un neurologue.
- › La délivrance se fait uniquement par la pharmacie de l'hôpital.
- › Le transport se fait de manière réfrigérée.
- › Une boîte contient 7 flapules de solution médicamenteuse.
- › La date de péremption est à vérifier régulièrement.

Le traitement

- › La dose du traitement est prescrite par le neurologue spécialiste.
- › Le traitement administré peut se faire sur 24h ou moins selon la prescription du neurologue.
- › Le traitement peut être stoppé (max 30 min) en cas de prise de douche, bain, examen.
- › Si le traitement est stoppé plus d'1h, la pompe devra être arrêtée.
- › Chaque fois que le traitement est stoppé pour plus de 30 min, un nouveau dispositif d'aiguille devra être repositionné.
- › Retirer la flapule de solution du frigo 30 min avant la mise en route du traitement.

La canule (insertion de l'aiguille sous-cutanée)

Neria Guard ©



- › Elle est à usage unique.
- › Elle est emballée dans un conditionnement stérile.
- › Elle se place à différents endroits (abdomen, flanc, cuisses, dos, bras).
- › Elle se place sur une peau propre et désinfectée à l'alcool.
- › Il faut toujours s'assurer que la canule ait bien adhéré à la peau.
- › Le placement de la canule se fait avec un dispositif particulier.



Neria Guard ©

La pompe



- › Elle a une durée de vie de 3 ans.
- › La pompe fonctionne avec une batterie rechargeable.
- › Le neurologue se charge de la programmation.
- › Elle comprend 3 modes d'administration de la solution médicamenteuse : perfusion horaire continue, dose de charge et dose supplémentaire.
- › Elle ne peut pas aller dans l'eau.
- › La seringue est intégrée dans la pompe.
- › Différents dispositifs existent pour le maintien de la pompe (fournis par Abbvie) : pochette à fixer à la ceinture, sac avec bandoulière...



LES ÉTAPES POUR LE PLACEMENT

1 Semaine test

Afin de tester la réponse au traitement, la mise en place de la pompe sera effectuée lors d'un séjour d'hospitalisation en neurologie qui durera maximum une semaine.

Durant cette phase d'évaluation, le patient sera observé par le neurologue qui enregistrera une vidéo avec les phases « ON-OFF » afin de démontrer l'efficacité du traitement et de pouvoir déterminer les doses optimales qui s'adapteront aux besoins du patient.

Une RMN cérébrale et des tests neuropsychologiques seront réalisés.

Un avis psychiatrique peut parfois être nécessaire et demandé.

La phase test terminée, la reprise du traitement oral sera réinstaurée pour le retour à domicile.

À la fin de cette étape, un dossier sera constitué par le neurologue et sera transmis à la mutualité et à l'INAMI afin d'obtenir les accords de remboursement.

2 Semaine de placement définitif et d'initiation

Dès l'autorisation du remboursement, une hospitalisation en neurologie d'une semaine, sera programmée pour mettre en place la pompe ProDuodopa®.

Une formation sera donnée pour la mise en place du traitement ainsi que l'apprentissage des différentes manipulations.

Une fois le traitement prêt et le dispositif de la pompe mis en place, le traitement peut être administré.

3 Phase de maintenance (à domicile)

Dès le retour à domicile, l'infirmière spécialiste ProDuodopa® (de la firme Abbvie) effectue des visites à domicile pour effectuer au mieux le suivi. Le suivi se fait durant 10 semaines à raison de 1x/semaine puis tous les 3 mois. Un membre de la famille ou l'infirmière à domicile peuvent aussi être formés.

L'ensemble du matériel est fourni par la firme Abbvie au domicile du patient.

De la documentation sera donnée ainsi qu'une liste de contacts, auprès de qui vous pourrez vous retourner en cas de questions ou autres problèmes.

Vous disposerez également d'un service de permanence téléphonique (24h/24 et 7j/7) pour toutes vos questions ou situations urgentes.

LES SOINS

- › Toujours se laver les mains avant toute manipulation.
- › Nettoyer le plan de travail pour y déposer le matériel.
- › Utiliser des soins stériles est requis pour les manipulations et le placement de la canule.
- › Nettoyer et désinfecter à l'alcool l'endroit de la peau où se placera la canule.
- › Il est préférable de changer de site d'injection à chaque traitement. Si possible laisser ce site sans canule pendant 10 à 12 jours pour permettre une bonne cicatrisation du point d'injection.
- › Ne pas laisser la canule en place plus de 3 jours.
- › Obtenir une prescription pour les soins d'une infirmière à domicile est possible.

- › Lors du retrait de la canule, bien masser l'endroit du point d'injection afin d'éviter les indurations ou les nodules. Une crème hypoallergénique peut y être appliquée (exemple : A-derma®).
- › Si une petite fuite ou un écoulement apparaît, remplacer une nouvelle canule ainsi que son dispositif.
- › Jeter l'ensemble du matériel après 24h (à l'exception de la pompe).
- › La tubulure (utilisée entre la seringue contenant le traitement et la canule) peut être fixée par une boucle pour éviter les tractions et donc une éventuelle déconnection du dispositif.



LES RÉACTIONS CUTANÉES POSSIBLES

- › **Erythème** (rougeur) : cela peut apparaître en cas d'allergies à la colle mise sur la canule, si l'hygiène cutanée n'est pas respectée et/ou le changement de site n'est effectué. En cas d'allergie : prévenez le neurologue et/ou l'infirmière spécialiste Abbvie.
- › **Nodule** (petite boule sous la peau) : il est causé par le liquide médicamenteux, d'où l'importance du petit massage de la peau après le retrait de la canule. Cela disparaît après quelques jours. Au besoin, l'utilisation d'une pommade type Hirudoïde® peut être bénéfique lors du massage.
- › **Œdème** (gonflement) : prévenez le neurologue et/ou l'infirmière spécialiste Abbvie.
- › **Cellulite** (infection de la peau) : elle est causée par des bactéries staphylocoques suite à une hygiène des mains et/ou de la peau non rigoureuse. Des rougeurs ou des douleurs peuvent apparaître ainsi qu'une chaleur au niveau de la peau. Prévenez le neurologue car la prise d'antibiotiques et une visite chez le dermatologue peuvent être nécessaires.
- › **Abcès** : c'est une complication très rare souvent causée par l'intolérance au produit médicamenteux. Il faut prévenir le neurologue qui envisagera de stopper ou non le traitement sous-cutané. Il faudra également prévoir une visite chez le dermatologue pour des soins appropriés et des antibiotiques.



Humanisme

DES QUESTIONS ?

1 *Le traitement médicamenteux va-t-il continuer ?*

Il sera momentanément stoppé durant la semaine de test (de la veille 20h au matin 10h en général) pour pouvoir réaliser la vidéo en mode « OFF ». Le traitement médicamenteux sera repris pour le retour à domicile jusqu'à l'autorisation du remboursement et adapté la semaine d'initiation. Une fois la pompe en place, le traitement médicamenteux sera diminué ou adapté voir stoppé. Cela sera la décision du neurologue. Si la pompe est débranchée la nuit, un complément Prolopa HBS® pourra prendre le relais.

2 *L'activité physique est-elle possible (course à pied, piscine...)?*

Oui. L'activité physique est importante. Si l'activité est dans l'eau, ne pas oublier de déconnecter la pompe et enlever le dispositif de la canule. L'ensemble du dispositif devra être remis dès la fin de votre activité.

3 *Peut-on partir à l'étranger ?*

Oui mais il faut toujours avertir le neurologue et l'infirmière spécialiste spécialiste. Vous aurez une attestation pour l'autorisation de transport de produits liquides (les flapules). Durant le trajet, les cassettes devront impérativement être conservées dans un frigo box avec glaçons (bagage à mains).

4 *À combien de flapules a-t-on droit à la pharmacie ?*

1 prescription / mois (1 ordonnance pour 4 boîtes de 7 flapules).

5 Comment obtenir les accords de remboursement suivant (annuel) ?

Le suivi est réalisé par l'infirmière de consultation (référente Parkinson). Un formulaire d'évaluation est réalisé 1x/an par le neurologue. Celui-ci est envoyé par l'infirmière auprès des organismes appropriés. L'accord est valable 12 mois.

6 Comment faire pour obtenir le matériel ?

Le matériel est livré à domicile par la firme Abbvie. Pas de livraison les week-ends et jours fériés. Livré max 2 jours ouvrables après la commande. Le service des transports est pris en charge par la firme. Lors de la commande, ne pas oublier de mentionner l'adresse de livraison. Un document explicatif vous sera donné.

7 Que faire si le produit médicamenteux ne s'écoule pas ?

Une alerte de la pompe retentira. Vérifiez si la tubulure n'est pas coudée, si la seringue est bien placée dans la pompe et si la pompe est en mode marche. Au besoin, stoppez momentanément la pompe, déconnectez la tubulure de la canule et vérifiez l'écoulement du produit de la tubulure. Si aucune goutte ne s'en échappe, changez le dispositif.

8 Peut-il y avoir des interférences avec la pompe ?

Pas d'interférence avec les GSM ni avec les appareils électroniques. Par contre, on peut rencontrer des interférences lors d'examens tels que EEG, ECG (si c'est le cas, stoppez momentanément la pompe). ATTENTION, lors de la réalisation d'une RMN, débranchez la pompe car les champs magnétiques peuvent nuire au fonctionnement de la pompe.

CONTACTS

Spécialiste DUODOPA

Votre contact :

Mme Brigitte CLAESENS (infirmière spécialiste Abbvie)

0475/21 16 26

La permanence DUODOPA (disponible après 18h, les week-ends et jours fériés) :

010/84 64 80

Contacts au CHU Tivoli

Pr Sophie DETHY (Neurologue)

064/27 74 28

Dr Marta LAMARTINE (Neurologue)

064/27 76 98

Dr Paulo ALEGRIA (Neurologue)

064/27 74 93

Consultation de Neurologie :

Mme Dorothée BOSSART

Infirmière référente

064/27 49 85

Secrétariat :

064/27 64 16

Service de Neurologie - hospitalisation :

Mme Ildéa Naizy

Infirmière cheffe de service (4A)

064/27 75 23

064/27 65 90



Centre Hospitalier Universitaire de Tivoli

Avenue Max Buset, 34 - 7100 La Louvière

Tél. : 064/27 61 11 • Fax: 064/27 66 99

www.chu-tivoli.be

